

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 29 OCTOBRE 2024

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	10
Présents	9
Votants	10

l'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre
à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence du 1^{er} adjoint, M. Olivier PORS, agissant par
suppléance.

Date de la convocation

22 octobre 2024

Étaient présents : Olivier PORS – Gwenaëlle JAOUEN – Didier GOURRET – Adeline CARETTE – Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Carole PIGEYRE - Loïc FLOCHLAY- Joël MONOT

Étaient absents : Nathalie LAPART (procuration à Olivier PORS)

Loïc FLOCHLAY a été élu secrétaire de séance.

2024-10-09 : RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA CCHPB

Exposé :

La Communauté de communes a adressé son rapport d'activités (annexe 8) à la mairie de Gourlizon. Ce rapport indique les actions menées par champ de compétence de la Communauté.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2023 de la CCHPB.

Décision :

Le Conseil municipal, prend acte du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

Le secrétaire de séance



Loïc FLOCHLAY

Le 1^{er} adjoint,
par suppléance



Olivier PORS